Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

La laïcité et la prévention de la radicalisation : quels enjeux ?

Description :

La branche Famille est mobilisée autour des valeurs de la République française et de la prévention de la radicalisation comme l'indique la charte de la laïcité intégrée dans les conventions d'objectifs et de financement qui engagent réciproquement la Caf et ses partenaires.
Les enjeux de société relatifs à la notion du vivre-ensemble et de cohésion sociale seront explorés afin de mieux saisir le principe de laïcité et la lutte contre la radicalisation. Cette formation permet de poser les éléments nécessaires à la compréhension de cet enjeu.

Objectifs :

- Identifier la laïcité comme valeur et norme sociale, comme principe de droit
- Comprendre les enjeux sociaux de la laïcité
- Expliquer comment la laïcité s'applique dans la relation de service à l'allocataire
- Identifier les signaux des situations de radicalisation
- Comprendre le rôle de prévention d'une laïcité partagée et bienveillante

Programme :

- Recueil des attentes de chaque professionnel
- Promotion des valeurs de la république, laïcité et cohésion sociale
- Repères historiques permettant de comprendre la laïcité française
- Laïcité et citoyenneté : une citoyenneté politique, civique et sociale, socle de notre vivre ensemble
- La neutralité laïque, un principe respectueux de la diversité des familles
- Une charte de la laïcité pour avancer ensemble : cnaf, caf, partenaires, salariés, bénévoles
- Qu'est-ce que la radicalisation ?
- Identification des situations de radicalisation
- Promouvoir la laïcité et les valeurs républicaines, étape essentielle dans la prévention de la radicalisation

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Études de situations apportées par l'intervenant et les stagiaires
- Échanges de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous publics
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Connaissance de la Sécurité Sociale
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 225 €
Modalités animation :
présentiel et classe virtuelle
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
1
Durée en heures :
7